

CONVENTION de PRÊT DE BRASSIERE DE SECURITE POUR LE PEDIBUS

Objet de la convention :

L'association des parents d'élèves FCPE de l'école Hauréau - Philippeaux met à la disposition de chaque enfant utilisateur d'une des lignes Pédibus qui desservent ces deux écoles, une brassière de sécurité.

Cette brassière de sécurité est prêtée par la FAL pour la période d'expérimentation de ces lignes en juin 2005. La famille s'engage à rendre cette brassière de sécurité dès lors que l'enfant n'utilisera plus la ligne Pédibus et au plus tard à la date de la fin d'expérimentation le 18 juin 2005.

Elle s'engage à entretenir cette brassière et à la restituer en bon état. Si tel n'était pas le cas, le coût de cette brassière serait facturée à la famille.

Enfant concerné :

Nom et prénom Ecole..... Classe.....

Responsable légal

Nom et prénom père, mère, tuteur de l'enfant (*rayez les mentions inutiles*)

Adresse

Tél. :

Je soussigné m'engage à respecter les termes de cette convention.

Fait à Le

Signature